

COMPTE RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 5 Avril 2016

-=-

Le Conseil Municipal de Beauvois en Cambrésis s'est réuni en Mairie le mardi 5 Avril 2016 à 19 heures sous la présidence de Yannick HERBET, Maire de la commune.

En présence de : Didier JACQUEMIN, Virginie LE BERRIGAUD, Lydie DEPREUX, Géry HERMANT, Gilberte BOITTIAUX, Yvon CIMBE, Aurélie HUET, Sylvain SAKALOWSKI, Magalie BANSE, Adrien PARMENTIER, Michel SCARCIA, Jean-Marie BACQUET, Fabrice DEPREUX

Absents excusés : Laure BOUBET, Jean-Luc COUTEAU, Laurye LALLEMANT (procurations données respectivement à Géry HERMANT, Yannick HERBET, Jean-Marie BACQUET), Claudine CASIEZ.

Absente : Amélie LEQUET

-=-=-

Le compte rendu de la réunion du 29 février 2016 est adopté par l'assemblée qui autorise ensuite le Maire à inscrire à l'ordre du jour deux questions supplémentaires.

**1) Transfert au SIATUB de la dotation générale de décentralisation accordée à la commune**

La commune a perçu, de la Préfecture du Nord, une subvention de 18 930 € au titre de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour la mise en œuvre de la procédure de PLU.

Les dépenses afférentes à ce dossier étant prises en charge par le SIATUB, qui dispose de la compétence élaboration des documents d'urbanisme, cette somme doit être transférée à ce syndicat sachant qu'elle sera prise en compte lors du calcul définitif du reste à charge pour la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette opération.

Le Maire ajoute ensuite que la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis aura la possibilité, si elle se dote de cette compétence, d'élaborer un PLU Intercommunal mais les membres du Conseil Communautaire semble réticents.

**2) Location au SMABE d'un des bâtiments situés 11, rue Berthelot**

Le Maire rappelle que depuis 2013, la commune met à disposition du SMABE l'un des bâtiments et l'avent situés 11, rue Berthelot afin d'y accueillir matériel, véhicule et personnel.

Le bail de location rédigé à l'époque vient à expiration le 30 avril prochain.

Mr le Maire propose la reconduction de ce bail aux mêmes conditions, soit un loyer de 200 € par mois.

Adopté à l'unanimité.

### **3) Effacement de dettes envers la Régie Electrique**

Yannick HERBET informe l'assemblée que par ordonnance du 22 décembre 2015, le Tribunal d'Instance de Cambrai a décidé l'effacement des dettes de Mme Marie-Laure CARDON, dont une partie, soit 272,29 €, concerne la Régie Electrique.

Ce jugement ayant force exécutoire, le Conseil Municipal ne peut que le suivre et prévoir les crédits nécessaires en dépenses de fonctionnement au compte 6542.

Adopté à l'unanimité.

### **4) Reconnaissances de sols complémentaires**

Des recherches complémentaires s'avèrent nécessaires pour confirmer ou non l'existence de cavités souterraines sous une partie de la pâture de Mr et Mme DECHERF.

Cette opération, qui constitue la dernière étape des investigations engagées avant de déterminer le classement de cette zone au PLU, a été estimée à 6 444,00 € TTC.

Géry HERMANT précise que les sondages déjà réalisés révèlent l'existence de cavités souterraines ou de remblais ; des forages sont donc nécessaires pour en avoir la certitude. Il confirme qu'il s'agit des dernières investigations menées sur le site.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis présenté.

### **5) Fiscalisation des charges de fonctionnement du SIAT du Val du Riot**

La commune de Beauvois en Cambrésis, membre avec celle de Caudry du SIAT du Val du Riot, participe aux charges de fonctionnement de ce syndicat.

La part à charge de notre commune avoisine la somme de 65 000 €, contribution qui fait l'objet depuis 2011 d'une fiscalisation supportée par les contribuables beauvoisiens.

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir cette option de fiscalisation.

Jean-Marie BACQUET s'abstient, compte tenu des observations formulées lors du dernier Conseil Municipal sur l'absence d'intervention du Syndicat sur le site du Château Richter ; les autres Conseillers Municipaux acceptent cette fiscalisation.

### **6) Comptes de gestion et Comptes administratifs 2015 (budget principal et budgets annexes)**

Les comptes de gestion du comptable du Trésor et les comptes administratifs 2015 du Maire, en tous points identiques, sont présentés comme suit :

\*Budget principal

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	1 903 953,98 €	1 764 000,49 €	+ 139 953,49 €
Investissement	127 457,37 €	365 350,46 €	- 237 893,09 €
Budget global	2 031 411,35 €	2 129 350,95 €	- 97 939,60 €

	Résultat de Clôture 2014	Exercice 2015	Intégration des Résultats de la Régie Electrique	Résultat de Clôture 2015
Fonctionnement	+ 63 156,12 €*	+ 139 953,49 €	+ 344 503,88 €	+547 613,49 €
Investissement	- 96 384,97 €	- 237 893,09 €	+ 197 223,59 €	- 137 054,47 €
Budget global	- 33 228,85 €	- 97 939,60 €	+ 541 727,47 €	+ 410 559,02 €

\*une partie de l'excédent 2014, soit 96 384,97 €, affecté à l'investissement

Compte tenu du montant des restes à réaliser en dépenses (2 908,80 €), le déficit d'investissement sera couvert par une partie de l'excédent de fonctionnement, et le solde de ce même excédent (407 650,22 €) sera affecté en recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2016.

\*Budget annexe du Lotissement Villa Family

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	107 231,30 €	52 148,41 €	+ 55 082,89 €
Investissement	42 857,95 €	107 347,68 €	- 64 489,73 €
Budget global	150 089,25 €	159 496,09 €	- 9 406,84 €

	Résultat de Clôture 2014	Résultat 2015	Résultat de Clôture 2015
Fonctionnement	- 15 000,00 €	+ 55 082,89 €	+ 40 082,89 €
Investissement	+ 54 687,62 €	- 64 489,73 €	- 9 802,11 €
Budget global	+ 39 687,62 €	- 9 406,84 €	+ 30 280,78 €

Les résultats de clôture seront affectés en totalité au Budget Primitif 2016 (excédent reporté de 40 082,89 € en Fonctionnement, déficit reporté de 9 802,11 € en Investissement)

\*Budget annexe du Lotissement Bernadette-Thérèse

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	481 069,74 €	356 728,53 €	+ 124 341,21 €
Investissement	307 085,87 €	431 427,08 €	- 124 341,21 €
Budget global	788 155,61 €	788 155,61 €	0,00 €

	Résultat de Clôture 2014	Résultat 2015	Résultat de Clôture 2015
Fonctionnement	+ 10 413,85 €	+ 124 341,21 €	+ 134 755,05 €
Investissement	- 10 413,85 €	- 124 341,21 €	- 134 755,06 €
Budget Global	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les résultats de clôture seront affectés en totalité au Budget Primitif 2016 (excédent reporté en Fonctionnement, déficit reporté en Investissement).

Le Maire commente ensuite les documents présentés.

### **\*Budget principal**

#### Section d'Investissement

Malgré une maîtrise notable des dépenses d'équipement (19 119,17 €) on constate un important déficit de 237 893,09 € qui s'explique par :

- la baisse sensible des recettes (75 000 € par rapport à 2014)
- le remboursement anticipé de deux emprunts (172 801,35 € pour la part capital)
- l'apport complémentaire de 40 000 € au capital de la SEM Beauvois Distrelec

Outre ces deux derniers postes, les dépenses principales concernent :

- les travaux en régie (8 358,93 €)
- le remboursement de la dette (125 071,01 €) dont l'emprunt de la Régie Electrique

L'essentiel des recettes provient d'opérations d'ordre ou de transfert (amortissements, excédent de fonctionnement capitalisé, emprunt budget annexe) puisque le FCTVA s'est élevé à 5 286,03 € et la Taxe d'Aménagement à 11 421,75 €.

#### Section de Fonctionnement

Se solde par un excédent en progression (139 953,49 € contre 103 347,71 € en 2014) qui aurait été plus important sans le remboursement anticipé des emprunts déjà évoqué (34 884,62 € pour la part intérêts et l'indemnité contractuelle).

Les dépenses ont baissé de plus de 32 000 € alors que les recettes se stabilisent à 1 900 000 € (1 903 953,98 € en 2015 contre 1 900 215,83 € en 2014).

Les dépenses les plus marquantes se répartissent de la manière suivante :

- Charges à caractère général : 415 472,57 € (456 912,56 € en 2013) soit 23,55 %
- Charges de personnel : 844 800,01 € (799 140,17 € en 2014) soit 47,89 %
- Charges de gestion courante : 388 481,45 € (377 183,94 € en 2014) soit 22,02 %
- Charges financières : 109 352,97 € (75 694,13 € en 2014) soit 6,20 %

S'agissant des recettes principales :

- Remboursement sur rémunérations du personnel : 115 514,96 € (92 445,68 € en 2014) soit 6,07 %
- Produits des services : 61 522,20 € (71 890,74 € en 2014) soit 3,23 %
- Impôts et taxes : 1 192 421,60 € (1 116 347,15 € en 2014) soit 62,63 %
- Dotations : 488 086,58 € (499 075,04 € en 2014) soit 25,65 %

Le résultat de clôture, qui intègre la part affectée à l'investissement au BP 2015 (96 384,97 €) et les résultats de la Régie Electrique (541 727,47 €) laisse apparaître un excédent global de 410 559,02 €.

#### \*Budget annexes

Les remboursements d'emprunts, la subvention d'équilibre communal (pour le budget Bernadette et Thérèse) et diverses opérations d'ordre et de transfert figurent à l'exercice 2015.

Suite à cet exposé, Yannick HERBET s'absente pour le vote de ces documents budgétaires.

Le Compte Administratif du budget principal est adopté par 14 voix pour et 2 abstentions (Jean-Marie BACQUET et Laurye LALLEMANT) ; ceux des deux budgets annexes sont adoptés à l'unanimité.

### **7) Fixation des taux d'imposition locale**

Le Maire précise que les produits des 3 taxes encaissées par la commune (Taxe d'Habitation, Taxes sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti) constituent plus de 30 % des ressources annuelles. Les éléments d'information communiqués par la Direction Régionale des Finances Publiques, permettent de prévoir un produit fiscal de 630 019 € pour 2016 (en maintenant les taux appliqués en 2015), ainsi que des allocations compensatrices de 26 679 €.

Il présente ensuite les documents suivants :

- l'état 1259 établi par la Direction Régionale des Finances Publiques
- un tableau sur l'évolution des ressources fiscales
- un tableau sur l'évolution des bases d'imposition

La faible augmentation des produits fiscaux (2 461 €) ne suffit pas à compenser la diminution des allocations compensatrices versées par l'Etat (3 546 €) d'où une perte de 1 085 € alors que l'évolution était positive de 2014 à 2015 (13 185 €).

Suivant la proposition du Maire, le Conseil Municipal décide le maintien des taux d'imposition à leur niveau actuel et maintient donc ses engagements depuis 2014, à savoir :

Taxe d'Habitation : 15,40  
Foncier Bâti : 34,35  
Foncier Non Bâti : 38,43

L'application de ces taux rapportera à la commune la somme de 630 019 €.

### **8) Budgets Primitifs 2016**

Les projets de Budget Primitif 2016, examinés par la Commission des Finances le 23 mars 2016, sont présentés par le Maire.

En préambule, il rappelle que l'endettement reste important malgré le remboursement anticipé de 2 emprunts effectué en 2015.

Par ailleurs, l'apport constitué par les résultats de clôture de la Régie Electrique rend possible une reprise modérée et contrôlée des investissements qui nécessite un important virement de la Section de Fonctionnement.

Il détaille ensuite un tableau portant sur l'évolution (négative) des produits fiscaux, dotations et allocations compensatrices prévus cette année.

	2015	2016	EVOLUTION	
			€	%
Impôts (à taux constants)	625 596 €	630 019 €	+ 4 423	+ 0,71
D G F	284 073 €	248 704 €	- 35 369	- 12,45
D S R	46 910 €	54 324 €	+ 7 414	+ 15,80
D N Péréquation	50 125 €	51 917 €	+ 1 792	+ 3,57
Allocations compensatrices	31 923 €	28 377 €	- 3 546	- 11,11
<b>TOTAL</b>	<b>1 038 717 €</b>	<b>1 013 341 €</b>	<b>- 25 376</b>	<b>- 2,44</b>

La baisse des dotations accordées par l'Etat se confirme (26 324 € de 2014 à 2015, 26 163 € de 2015 à 2016).

En 2015, l'augmentation des produits fiscaux avait permis de compenser en partie la diminution des dotations.

L'examen du projet de Budget Primitif 2016 est alors entamé.

## INVESTISSEMENT

RECETTES 518 226, 19 €

Amortissement Régie	3 216,59 €
Transfert emprunt Lotissement	11 013,12 €
FCTVA	3 100,00 €
Taxe d'aménagement	2 501,00 €
Subvention DETR	6 100,00 €
Subvention Amendes de police	25 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalise	139 963,27 €
Virement de la section de fonctionnement	327 332,21 €

DEPENSES 518 226,19 €

Déficit reporté	137 054,47 €
Restes à réaliser	2 908,80 €
Ouverture anticipée de crédits	11 200,00 €
Emprunts	125 062,92 €
Achat de terrains (rue du Frêne, 11 rue Berthelot)	10 000,00 €
Travaux Eglise	20 000,00 €
Travaux de sécurité rue Berthelot + Place Ferrer	100 000,00 €
Maîtrise d'oeuvre	20 000,00 €
Achat de véhicule	15 000,00 €
Travaux de démolition	20 000,00 €
Reconnaissance de sols (devis n°2)	7 000,00 €
Travaux et achats divers	50 000,00 €

FONCTIONNEMENT

La section s'équilibre à la somme de 2 222 580,42 € ; ce montant est en nette augmentation par rapport aux années précédentes compte tenu de l'importance de l'excédent antérieur reporté (407 650,22 €).

DEPENSES

Charges à caractère général :	487 404,84 €
Charges de personnel :	911 311,22 €
Virement à la Section d'Investissement :	327 332,21 €
Dotation aux amortissements :	3 216,59 €
Autres charges :	425 352,08 €
Charges financières :	65 763,48 €
Charges exceptionnelles :	2 200,00 €

RECETTES

Excédent reporté :	407 650,22 €
Atténuation de charges :	100 000,00 €
Produits des services :	66 900,00 €
Impôts et taxes :	1 165 365,96 €
Dotations et participations :	451 724,00 €
Autres produits :	9 900,00 €
Produits financiers :	15 540,24 €
Produits exceptionnels :	5 500,00 €

## LOTISSEMENT Bernadette – Thérèse

### Budget Primitif 2016

#### FONCTIONNEMENT

638 681,70 €

##### Dépenses

Emprunt (intérêts)	23 813,48 €
Virement à la Section d'Investissement	179 884,27 €
Variation de stocks	411 170,47 €
Transfert de charges financières	23 813,48 €

##### Recettes

Excédent 2015 reporté	134 755,06 €
Participation communale	45 129,21 €
Stock	434 983,95 €
Transfert de charges financières	23 813,48 €

#### INVESTISSEMENT

591 054,74 €

##### Dépenses

Déficit 2014 reporté	134 755,06 €
Emprunt (capital)	21 315,73 €
Stock	434 983,95 €

##### Recettes

Virement de la section de Fonctionnement	179 884,27 €
Variation de stocks	411 170,47 €



## LOTISSEMENT Villa Family

### Budget Primitif 2016

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses 165 615,14 €

Emprunt (intérêts)	4 410,06 €
Travaux	35 000,00 €
Variation de stocks	102 586,07 €
Transfert de charges financières	4 410,06 €
Virement à la Section d'Investissement	19 208,95 €

Recettes 181 489,08 €

Excédent 2015 reporté	40 082,89 €
Vente de terrains	30 000,00 €
Transfert de charges financières	4 410,06 €
Stock	106 996,13 €

#### INVESTISSEMENT

121 795,02 €

Dépenses

Déficit 2014 reporté	9 802,11 €
Emprunt (capital)	4 996,78 €
Stock	106 996,13 €

Recettes

Variation de stocks	102 586,07 €
Virement de la Section de Fonctionnement	19 208,95 €

Une fois cette présentation effectuée, le Maire soumet ces 3 budgets au vote du Conseil Municipal ; celui-ci adopte à l'unanimité les Budgets Primitifs des budgets annexes.

Le Budget principal est adopté par 15 voix pour et 2 abstentions (Jean-Marie BACQUET et Laurye LALLEMANT).

### **9) Création de postes au sein du personnel communal**

Répondant favorablement aux propositions de Mr le Maire, la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord a émis un avis favorable aux avancements de grade de Martine MOTY et Christine GABET (adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe) ainsi que de Ludovic BRICOUT (adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe).

Il appartient désormais au Conseil Municipal de créer les postes correspondants afin que les intéressés bénéficient de cette promotion à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.

Yannick HERBET se félicite pour l'avancement de ces trois promus et note qu'en ce qui concerne Ludovic BRICOUT il s'agit de la reconnaissance de ses responsabilités plus importantes à la tête des services techniques.

### **10) Avance sur subvention 2016 à l'U.S.Beauvois**

Comme tous les ans à la même époque le Président de l'U.S.Beauvois sollicite le versement d'une avance de 4 000 € sur la subvention annuelle de fonctionnement accordée en fin d'exercice (4 370 € + 150 € en 2015).

Cette demande est motivée par l'obligation faite aux clubs de football de faire face avant la reprise des championnats à certaines dépenses (licences et assurances) ; cette obligation est même anticipée par rapport à l'année dernière.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement de cette avance.

### **11) Informations diverses**

-La Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis a organisé récemment son Rapport d'Orientation Budgétaire ; elle est également confrontée à une baisse importante des dotations.

-Guy BRICOUT et Anne-Sophie BOISSEAUX ont récemment adressé à l'ensemble des Maires de leur canton un courrier alarmant sur l'état des finances du Département du Nord.

-Le SMABE a inscrit dans son Budget Primitif 2016 les crédits nécessaires à la création d'une ZEC à Beauvois en Cambrésis.

-La classe de neige s'est déroulée dans de très bonnes conditions, à la satisfaction générale des participants, encadrants et parents

## **12) Questions diverses**

-Gilberte BOITTIAUX attire l'attention des élus sur le danger créé par l'enlèvement du miroir rue Rambach.

Yannick HERBET et Yvon CIMBE précisent que tout miroir doit s'accompagner d'un Stop ; à défaut, la responsabilité du Maire est engagée en cas d'accident.

-Adrien PARMENTIER a remarqué, dans le cadre de l'instauration du sens unique de circulation rue Pasteur, l'absence rue Jean Jaurès de panneaux d'interdiction de tourner vers la rue Pasteur ; Yvon CIMBE assure qu'ils ont été commandés et seront installés dès leur livraison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.15